

SESSION FORMATION  
MANAGEMENT DE PROJETS, MARCHÉS  
CONTRATS ET MARCHÉS DE TRAVAUX

RÉF: 1537-11

## La conception réalisation et le nouveau code de la commande publique : le cadre élargi, le montage, la passation du marché et la conduite du projet

### EN BREF

Le code de la commande publique est parû et sera applicable à compter du 1er avril. Un marché de conception réalisation permet d'associer étroitement l'entreprise à la conception en dérogeant au principe de la séparation du marché de maîtrise d'œuvre de ceux des entreprises prévu par la loi MOP.

Il est prévu dans la nouvelle réglementation en tant que « Marchés globaux ».

### THÉMATIQUES

Code de la commande publique. Loi ELAN. Définition des processus de conception-réalisation et possibilités d'y avoir recours. Missions des principaux acteurs. Les procédures de commandes.

#### CETTE FORMATION S'ADRESSE À

Acteurs de la construction : maîtrise d'ouvrage publique et parapublique, AMO, maîtrise d'œuvre : fonction juridique et marchés, responsables d'opérations et chefs de projets, entreprises.

#### PRÉ-REQUIS

Merci de vous reporter au paragraphe présentant le profil des participants.

### OBJECTIFS

**CONNAITRE** le cadre réglementaire, ses évolutions et les conditions de recours à ces procédures.

**IDENTIFIER** les rôles, missions et responsabilités de chacun des acteurs.

**CERNER** les étapes de la passation et de l'exécution du marché et les risques qui y sont associés.

**PILOTER** le dialogue compétitif.

### INFORMATIONS PRATIQUES

Date : du 22 au 23 novembre 2021 - Durée : 2 jours (14 heures)

Tarif : 1 650,00 € HT + TVA (Déjeuners inclus)

Lieu : France Paris

### COORDINATION

Flavien DELIMARD, Ingénieur Consultant, Cabinet Clément & Associés

Hervé LANNOY, Directeur Général, Cabinet Clément & Associés

### PROGRAMME DÉTAILLÉ ET HORAIRES

#### MARDI 18 MAI

9h00

Introduction, présentation de la session et recueil des attentes des participants.

#### Présentation du contexte réglementaire

9h30 - 11h00

Hervé LANNOY

Flavien DELIMARD

Les directives, la loi ELAN, le code de la commande publique

Les principales évolutions : contrats globaux et modifications

La Conception – Réalisation : conditions de recours et jurisprudences

L'impact de l'organisation « loi MOP » sur le marché

#### Caractéristiques contractuelles

11h15 - 12h30

Hervé LANNOY

Flavien DELIMARD

Distinction Bâtiment / infrastructures

La programmation

L'engagement coût / délai

Risques transférés et partagés, transfert de responsabilités

« L'architecture » contractuelle

« L'architecture » contractuelle

12h30 - 14h00

Déjeuner

#### MARDI 18 MAI

#### Rôle des acteurs

14h00 - 15h00

Hervé LANNOY

Flavien DELIMARD

Le maître d'ouvrage

L'assistance technique à maîtrise d'ouvrage

Le groupement

La maîtrise d'oeuvre intégrée

#### Les procédures de passation

15h15 - 17h15

Hervé LANNOY

Flavien DELIMARD

Les délais

La procédure négociée avec mise en concurrence préalable

Le dialogue compétitif

Les différences entre les procédures

Le contenu de la négociation

La progressivité dans la gestion du dialogue compétitif

Fin de la journée à 17h15

#### MERCREDI 19 MAI

#### Retour d'expériences sur l'exécution

9h00 - 12h30

Hervé LANNOY

Flavien DELIMARD

Les risques administratifs, juridiques, techniques et économiques

Les autorisations administratives en bâtiment et en infrastructure

La gestion de la qualité : contenu des études et apports techniques de l'entreprise

Les 3 niveaux de réunions

La gestion des modifications du marché

Le contrôle des travaux

La réception

12h30 - 14h00

Déjeuner

#### "Conception-Réalisation" par la MIQCP

14h00 - 14h45

Christian ROMON, MIQCP

La vision de la MIQCP

Les outils contractuels en lien avec les marchés de Conception-Réalisation

#### Témoignage d'un maître d'ouvrage

14h45 - 16h00

Cédric DUMESGES (sous réserve), AP - HP

Présentation d'un projet de bâtiment

Les conditions de réussite du projet

#### Questions - Réponses

16h00 - 16h30

Echanges avec l'ensemble des intervenants sur les projets des participants, en cours ou passés

16h30 - 16h45

Conclusion et évaluation de la session

Fin de la journée à 16h45